

Protection et conservation des forêts de mangroves pour une résilience collective aux chocs naturels

Adaptation basée sur les écosystèmes (ABE)

Les mangroves sont fortement menacées en Haïti

Les forêts de mangroves sont des écosystèmes forestiers côtiers qui se développent dans la zone de balancement des marées et à l'embouchure de certains fleuves. Les espèces ligneuses les plus abondantes sont les rhizophora mangle avec leurs pneumatophores et leur racines-échasses.

De nombreuses études soulignent l'importance économique, sociale et environnementale des écosystèmes de mangroves, souvent mesurée en termes de services écosystémiques. En effet, les mangroves sont utilisées à l'échelle mondiale pour leur production de bois, leur rôle de zones de refuge et de nurserie pour les espèces d'intérêt halieutique et commercial. En dépit des services écosystémiques fournis par les forêts de mangroves, ces écosystèmes sont fortement menacés en Haïti.

Les mangroves sont souvent perçues par les populations locales comme un milieu insalubre et un frein au développement des territoires, il est donc nécessaire d'objectiver leur contribution réelle à l'économie du littoral.

Le projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE), financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de l'Environnement (MDE) de par son objectif de conservation et gestion efficace des écosystèmes pour renforcer leur résilience et leur fonctionnalité, s'inscrit dans une dynamique de sensibiliser la population des zones

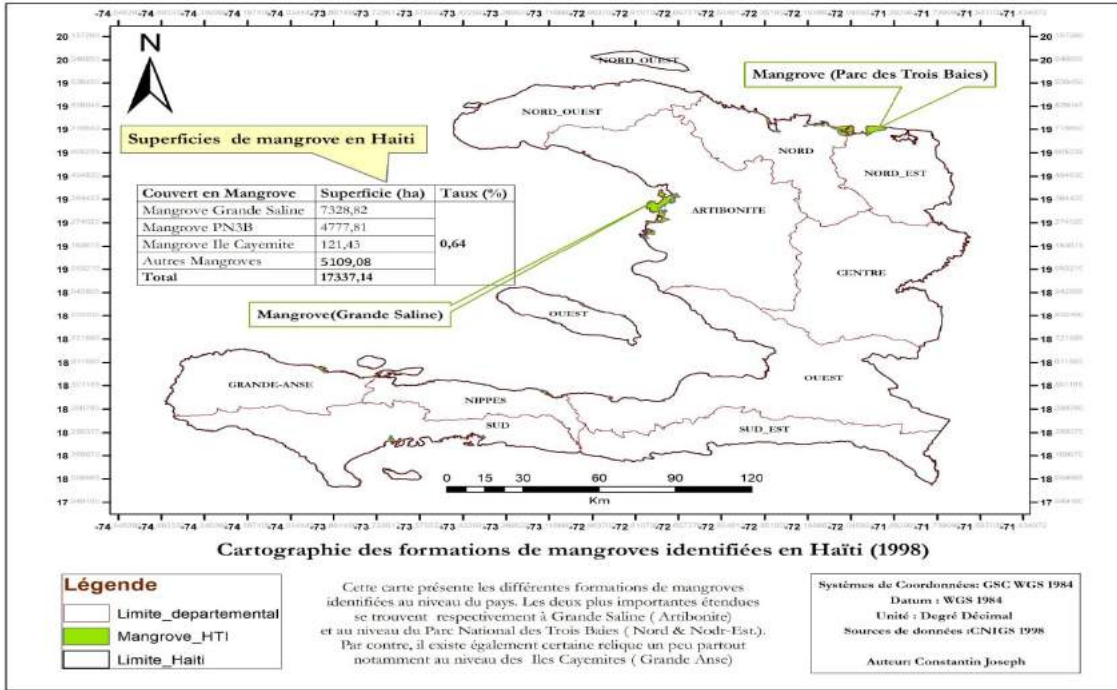


côtières sur les bienfaits des mangroves et du même coup mettre en lumière les bénéfices associés à leur protection et conservation.

2. Les services culturels

Les mangroves peuvent être le support d'activités touristiques, éducatives et de recherche importante.

Figure: Zones forestières de mangroves d'Haïti



3. Les services de régulation

Les mangroves fournissent de nombreux services de régulation, comme la protection et stabilisation côtière, la régulation du climat global, l'épuration des eaux. Pour le service de protection et stabilisation côtière, liée notamment à la capacité des mangroves à

atténuer la force des vagues et à piéger les sédiments, dans certains pays, on calcule les coûts associés au remplacement des mangroves par des digues artificielles qui protégeraient la côte de la même façon.

Les différents types de service fournis par les forêts de mangroves

Les services fournis par les mangroves peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

1. Les services d'approvisionnement

De nombreuses espèces d'intérêt halieutique (poissons, huitres, mollusques et des crevettes) sont dépendantes des mangroves, herbiers et récifs pour au moins une partie de leur cycle de vie.

La pêche commerciale côtière bénéficie ainsi largement de la présence de ces écosystèmes. Les populations locales prélèvent également des ressources halieutiques pour l'autoconsommation.

Photo : Pépinière de Mangroves au niveau de Grand Gosier (Sud'Est)



4. Les mangroves et la résilience aux chocs naturels

Les forêts de mangrove constituent un lien entre les écosystèmes marins et terrestres. Dans les zones d'intervention du projet ABE, la coupe effrénée des mangroves qui constituent une barrière de défense naturelle pour la zone côtière, met en danger la population des villes avoisnantes.

Pour pallier cette situation, des activités de restauration/plantation des mangroves (forêts de palétuviers) complétées par d'autres activités visant à promouvoir la pêche durable et des nouveaux moyens de subsistance sont conçues en vue de renforcer la résilience aux désastres.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet AbE, 21 hectares de mangroves sont restaurés. Parallèlement, des matériels de pêche et des kits de semences ont été distribués au profit de 115 familles afin de réduire les pressions sur les forêts de mangroves. Par ailleurs, le projet ABE, a appuyé la mairie de Belle Anse dans l'élaboration d'un arrêté municipal portant sur la coupe abusive des arbres, notamment les mangroves, au niveau du Parc Naturel lagons des Huitres.

Le projet ABE développe des activités complémentaires qui sont en autres : l'apiculture, l'aquaculture en cage et l'installation des dispositifs de concentration de Poissons (DCP) qui contribuent à l'exploitation durable et rentable de la filière pêche. Ces dispositifs tout en favorisant la conservation de la biodiversité marine participeront à l'amélioration de la situation économique des pêcheurs.

Photo: Pépinière de Mangroves à Belle-Anse (Sud'Est)



Conclusion

Dans le contexte des changements climatiques et de la lutte contre les gaz à effet de serre, la fonction de séquestration de carbone est de plus en plus appréciable pour Haïti, comme pays faisant partie des Petits Etats insulaires en Développement (PIED). Et dans les zones littorales basses et très exposées comme en Haïti, les mangroves aident à diminuer certains risques dont, les tempêtes et les cyclones.

En plus des activités de restauration des écosystèmes constitués de mangroves, des mesures supplémentaires s'avèrent nécessaires pour consolider les actions déjà entreprises par le projet ABE : parmi ces mesures, on peut citer :

- Elaboration des lois sur la protection des mangroves ;
- Renforcement des capacités des populations côtières en les éduquant sur l'importance des mangroves et la nécessité de les protéger.

Photo: Pépinières de mangroves, Belle-Anse, Haïti

